



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale

### Extraordinaire et Ordinaire

#### Du Comité Régional d'Escrime de Bretagne

**du 07 octobre 2023 à Rennes**

Accueil et vérification des pouvoirs - 20 clubs présents ou représentés sur 38 - 111 voix sur 189. Le quorum d'un quart des voix, soit 47,25, est atteint.

L'Assemblée Générale débute à 9h45

---

Monsieur Philippe JÉGU préside l'assemblée. Madame Brigitte SAINT-BONNET, Présidente par intérim de la Fédération Française d'Escrime a fait part de son absence et est représentée par Madame Sylvie COMMEUREUC.

Intervention de Monsieur Mickaël BOUCHER, Délégué régional académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la DRAJES Bretagne :

- La Bretagne compte beaucoup de sportifs, avec un rebond depuis le confinement ;
  - Mise en place de découverte sportive par l'État avec « 2h de plus au collège » : cela va bénéficier à l'escrime, car cette discipline n'est pas pratiquée dans les collèges, faute d'équipement et/ou de compétences des professeurs d'EPS ;
  - Plan 5 000 terrains de sport : 200 ont été réalisés en un an en Bretagne. Ce dispositif est prolongé sur trois ans :
  - Importance du Pass'Sport qui bénéficie aux familles à faibles revenus.
- 

Présentation du déroulement de la matinée :

AG extraordinaire :

- Présentation et approbation de la modification des statuts : Art.1 – Changement de nom suite à la décision de la FFE
- Présentation et approbation de la modification du prix des licences 2024/2025



## AG ordinaire :

- Rapport moral du Président
  - Rapport financier et budget prévisionnel
  - Rapport d'activité du CTF et des commissions
  - Adoption des rapports et approbation du budget prévisionnel
  - Présentation des candidats au Comité Directeur et élection
  - Information sur l'organisation sportive 2023/2024
  - Questions diverses
- 

## **ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

### **Modification des statuts : Art.1 – Changement de nom**

#### **suite à la décision de la FFE**

Une première modification de nom a été réalisée en juin 2016. Aujourd'hui, afin d'être conforme aux statuts de la FFE, le Comité Régional d'Escrime de Bretagne doit être modifié en Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne.

Il est procédé au vote :

- Pour : 104
- Contre : 7
- Abstention : 0

La modification du nom est approuvée à 104 voix sur 111 exprimées.

---

### **Modification du prix des licences 2024/2025 et 2025/2026**

Suite à l'augmentation de la part fédérale de 3 € par licence, le Comité Directeur propose l'augmentation du prix des licences, expose et rappelle les points suivants :

- Prévision de 5 000 € de recettes supplémentaires en 2024/2025 ;
- Prévision de 6 500 € de recettes supplémentaires en 2025/2026 ;
- Pas d'affiliation régionale pour les clubs bretons ;
- Suppression de la part régionale sur les compétitions ;
- Maintien de l'aide à la création.



Au vu de ce qui précède, il est donc proposé :

- L'augmentation de 2 € en 2024/2025 ;
- L'augmentation de 1 € en 2025/2026,

Soit une augmentation de 3 € sur 2 ans.

Il est procédé au vote :

- Pour : 97
- Contre : 11
- Abstention : 3

La modification du prix des licences est approuvée à 97 voix sur 111 exprimées.

---

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

### **Rapport moral de Monsieur Philippe JÉGU**

La saison 2022/2023 a été particulière, faute de cadre technique suite au départ en retraite de Patrice DHERBILLY et à son non-rempplacement. Cela n'a pas été sans conséquences sur l'activité.

**Le nombre de licenciés** progressé avec 2 651 licenciés contre 2 646 l'an passé. Si la progression semble faible, elle reste cependant particulièrement remarquable. La Bretagne est la région qui a le plus progressé depuis 10 ans et même quasiment la seule. La progression est de 9 % l'an passé, tirée à la fois par l'effet JO habituel et le dynamisme des clubs. Habituellement l'effet JO ne dure qu'un an avec perte de licenciés l'année suivante. Ce n'est pas le cas cette année et c'est en ça que ce résultat est très positif.

C'est un progrès qui se retrouve dans 3 départements sur 4 et dans 20 clubs sur 37.

**Le comité directeur** s'est réuni 5 fois.

Le comité directeur a essayé d'être à nouveau présent à la fois au niveau national et avec ses partenaires régionaux. Monsieur Philippe JÉGU a tenu à assister à chaque comité directeur ou rencontre nationale de la fédération où il était invité et à y prendre la parole pour défendre et promouvoir les actions. Il a participé avec les autres délégués aux assemblées générales de la FFE.



Il a également participé, là aussi en y prenant la parole, à l'ensemble des réunions du Conseil Régional et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports où le Comité Régional était invité.

Le CREB a repris sa place dans les activités nombreuses du Comité Régional Olympique. Monsieur Xavier BLANCHE l'a représenté très régulièrement et Monsieur Philippe JÉGU a aussi assisté avec lui à plusieurs initiatives.

Le comité directeur a aussi tenu à être présent, avec au moins un de ses membres, sur toutes les compétitions organisées en Bretagne.

Le comité directeur, et en particulier Monsieur Christian DUCOS, a impulsé la campagne des projets ANS PSF 2023 avec 17 clubs aidés (13 l'année précédente) pour un total de 28 300 € pour la part clubs,

Sur la part comité régional de 28 000 €, il a été choisi d'aider les 4 départements pour un total de 18 000 €.

Le contrat de progrès entre le CREB et la fédération a été renouvelé. L'atteinte des objectifs fixés par le contrat a permis d'avoir une aide de 15 000 €. Il devrait en être de même cette année.

Il a été décidé de restructurer la vie sportive, à la suite du départ et non-replacement de Maître Patrice DHERBILLY, avec le choix de financer pour un an un référent par armes tout en réfléchissant à une solution pérenne.

Ce choix a permis de maintenir une vie sportive dans notre région, de continuer à organiser des stages, à la fois pour les tireurs et les animateurs et éducateurs.

Monsieur Philippe JÉGU remercie les référents qui se sont particulièrement investis et ceux qui les ont aidés cette année.

Il demeure que le bilan montre les limites de ce dispositif qui permet de fonctionner, même de façon imparfaite, mais ne permet pas de travailler sur le développement de l'escrime en Bretagne dans toutes ses dimensions.

C'est ce qui a conduit à faire le choix de recruter en la personne de Maître Raphaël DALL'OMO, un Conseiller Technique Fédéral.

**Les clubs peinent** ou ont peiné à trouver des enseignants. Certains clubs rencontrent aussi des difficultés de fonctionnement ou des difficultés financières. Le CREB essaye de les aider et de les conseiller au mieux. Cette année, il a encore aidé particulièrement les clubs de Carhaix et de Morlaix.



**Les chiffres du nombre de tireurs compétiteurs** restent contrastés avec quelques progrès (en partie par la prise en compte des épreuves régionales dans le classement national) avec en rouge des situations qui se dégradent, en particulier en M20.

Tireurs dans le classement national				
	M 15 national	M 15 Bretagne	M 20 Bretagne	Seniors Bretagne
FH	<b>526</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>19</b>
FD	<b>304</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
EH	<b>596</b>	<b>44</b>	<b>15</b>	<b>59</b>
ED	<b>343</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>22</b>
SH	<b>310</b>	<b>24</b>	<b>12</b>	<b>1</b>
SD	<b>170</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

### Informations sur ce début de saison

Si le club de Baie Armor Escrime de Saint-Brieuc, qui comptait 10 licenciés, a annoncé sa fermeture (les tireurs pourront sûrement être accueillis au sein du Cercle de l'Épée de Saint-Brieuc), deux nouveaux clubs ont été créés, un à Rostrenen dans le 22 et un à Saint-Renan dans le 29, un troisième est en cours de création.

Avec 1 367 licenciés, il est constaté une légère avance sur l'an dernier.

Il remercie l'assemblée pour son attention et laisse la parole à Christian DUCOS.

---



## Rapport financier du Trésorier Christian DUCOS

### Préambule :

La saison écoulée a été marquée par une stabilité du nombre des licenciés ainsi que par la reprise de la vie sportive (compétitions, stages, animations) à un niveau comparable aux saisons avant Covid 19.

### 1- Analyse des Comptes

Avec un budget total de 116 000 €, les comptes, cette saison sportive, affichent une hausse de 45 % par rapport à la précédente mais 16 000 seulement de plus que le budget prévisionnel ambitieux présenté à l'assemblée générale de l'année dernière. Cela s'explique par le versement de l'aide aux licences aux clubs sur la saison 2020/2021, compensée par l'obtention du contrat de progrès et l'atteinte des objectifs fixés par la FFE en recettes. Les licences restent quasiment stables à 56 559,50 € et les subventions reçues sont à la hauteur des prévisions. Monsieur Christian DUCOS tient à souligner la volonté du Comité Directeur de continuer à aider et soutenir les clubs et Comités Départementaux qui se traduit par le versement de plus de 66 000 €, soit près de 60 % des recettes.

Les comptes, cette année, dégagent un résultat comptable déficitaire de 813,44 €, pris sur réserves.

Les produits d'exploitation, hors licences, sont en nette hausse par rapport à l'an dernier pour les raisons évoquées plus tôt, ce qui traduit bien un retour à la normale des activités de la discipline.

Le reste des charges est conforme à ce qui était prévu. Les différentes dépenses liées au fonctionnement du Comité Régional sont restées contenues grâce au maintien du télétravail de notre secrétariat et à la réalisation des réunions du Comité Directeur en visio conférence. Ce type de fonctionnement génère de réelles économies, tant sur le plan financier que sur le temps consacré par les bénévoles au fonctionnement du Comité Régional.



**Bilan financier 2022/2023**  
*Photographie instantanée du patrimoine d'une association*

Actif				Passif			
Classe	Montant N	Montant N-1	Classe	Montant N	Montant N-1		
<b>2 Immobilisations</b>			<b>1 Capitaux propres</b>				
10 pistes amovibles	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	Capital ou Fonds associatif (apport des fondateurs de l'association) et subventions non renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement ou amortissement est à la charge de l'association)	<b>82570,85</b>	<b>83384,29</b>		
20 Immobilisations incorporelles non amortissables (fonds de commerce, brevets, licences)		<b>16 038,88</b>	10 Report à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	<b>83 384,29</b>	<b>83 636,46</b>		
21 Immobilisations corporelles amortissables (immobilier, mobilier)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	11 Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	<b>-813,44</b>	<b>-252,17</b>		
27 Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	12 Subventions d'investissement renouvelables (accordées pour l'achat d'un bien dont le renouvellement sera assuré par le financeur)				
28 Amortissement des immobilisations	<b>0,00</b>	<b>16 038,88</b>	13 Provisions pour risques et charges (assurance sur l'avenir qui consiste à provisionner des fonds en cas d'excédent pour se prémunir des risques éventuels)			0	0
			15 Emprunts à moyen et long terme (EMLT >1 an)			0	0
<b>3 Stocks</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	16 Fonds dédiés (ressources financières non encore utilisées : subventions, donations, legs)	<b>0</b>	<b>0</b>		
Marchandises, matières premières	<b>0</b>	<b>0</b>					
<b>4 Crédances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association	<b>0</b>	<b>0</b>	Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>5 Comptes financiers - Trésorerie</b>	<b>82 570,85</b>	<b>83 384,29</b>	Dettes financières (découverts bancaires, emprunts)	<b>0</b>	<b>0</b>		
Disponibilités bancaires	<b>5 324,29</b>	<b>14 140,73</b>	Dettes d'exploitation (fournisseurs)	<b>0</b>	<b>0</b>		
Comptes épargne	<b>77 246,56</b>	<b>69 243,56</b>	Dettes diverses (sociales ou fiscales)	<b>0</b>	<b>0</b>		
Caisse							
SICAV (valeurs mobilières de placement)							
<b>Total Actif Bilan</b>	<b>82 570,85</b>	<b>83 384,29</b>	<b>Total Passif Bilan</b>	<b>82 570,85</b>	<b>83 384,29</b>		
Actif Fixe (argent immobilisé)				Capitaux permanents (ressources durables de l'association)			
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquide)				Capitaux temporaires			



**Compte d'exploitation du 01/09/2022 au 31/08/2023**

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

CHARGES		année N-1
Achats		
Matériel	1 711,00	0,00
Équipement informatique, site internet	0,00	0,00
Fournitures bureau	128,66	0,00
Petit matériel	1 758,98	333,12
<b>TOTAL</b>	<b>3 598,64</b>	<b>333,12</b>

PRODUITS		année N-1
Prestations de service		
Compétitions	2 459,72	1 352,78
Formation cadres	1 800,00	870,00
Formation cadres artistiques	3 145,00	1 435,00
Participations Assemblée Générale	0,00	0,00
Participations hébergement Stagiaires	10 800,00	11 340,00
<b>TOTAL</b>	<b>18 204,72</b>	<b>14 997,78</b>

Services extérieurs		
Frais AG et CD	545,23	250,00
Loyer Le Rheu	2 736,00	2 736,00
Assurances	370,88	348,51
CDOS 35 (salaires)	407,00	240,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 059,11</b>	<b>3 574,51</b>

Subventions d'exploitation		
ANS 2022 2023	17 122,00	0,00
Conseil régional	4 000,00	4 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>21 122,00</b>	<b>4 000,00</b>

Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)		
Aides licences clubs 2020/2021	17 773,00	0,00
Aide au Circuit E et C.M.	200,00	1 200,00
Commissions d'armes	14 258,80	12 368,50
Participation frais dep, Morlaix	3 105,10	2 742,00
Licences+Cotis Escrime et Cancer du Sein	15,00	342,00
Comités Départementaux	11 020,00	10 995,00
Fête des Jeunes	6 297,58	5 806,37
Aides Equipment Clubs	13 500,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>66 169,48</b>	<b>33 453,87</b>

Autre produits de gestion		
FFE Contrat de progrès	15 000,00	0,00
Licences	56 559,50	58 425,38
Reversements Commissions Armes	3 532,91	1 868,50
<b>TOTAL</b>	<b>75 092,41</b>	<b>60 293,88</b>

Stages		
Encadrement des stages (salaires)	10 693,80	6 922,80
Encadrement des stages (charges sociales)	2 312,99	818,82
Encadrement des stages (frais depict.)	1 045,20	938,10
Formation cadres Escrime Art.	1 958,96	1 590,00
Hébergement Stages	12 907,00	10 947,00
<b>TOTAL</b>	<b>28 917,95</b>	<b>21 216,72</b>

Produits divers		
Produits financiers	770,65	236,14
<b>TOTAL</b>	<b>770,65</b>	<b>236,14</b>

Honoraires et rémunérations		
Secrétaire	9 659,90	8 862,12
Responsables des commissions	600,00	1 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>10 259,90</b>	<b>10 062,12</b>

TOTAL DES PRODUITS		
	<b>115 189,78</b>	<b>79 527,80</b>

Déplacements		
Membres du comité directeur	883,49	1 106,41
Le CTS	0,00	1 187,28
<b>TOTAL</b>	<b>883,49</b>	<b>2 293,69</b>

Compétitions		
Récompenses	1 079,74	1 541,42
<b>TOTAL</b>	<b>1 079,74</b>	<b>1 541,42</b>

Autres charges de gestion		
Divers	0,00	60,00
Journée MA	0,00	356,22
Frais postaux et Télécom Internet	516,08	361,19
Frais bancaires	257,30	239,24
Cotisation CRROS Bretagne	261,53	272,99
<b>TOTAL</b>	<b>1 034,91</b>	<b>1 289,64</b>

Dotation aux amortissements		
materiel sportif	0,00	6 014,88

TOTAL DES CHARGES		
	<b>116 003,22</b>	<b>79 779,97</b>

Résultat exercice affecté aux réserves		
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

TOTAL DES PRODUITS		
	<b>115 189,78</b>	<b>79 527,80</b>

TOTAL GENERAL		
	<b>116 003,22</b>	<b>79 779,97</b>

TOTAL GENERAL		
	<b>116 003,22</b>	<b>79 779,97</b>

Resultat exercice pris sur réserves **813,44** 252,17



## 2- Le prévisionnel

Les 117 000 € de recettes sont calculés d'une manière quasi certaine, par l'engagement du Conseil Régional, de la subvention ANS 2023 versée le mois dernier, même si de manière pessimiste, le nombre de licenciés a été volontairement stabilisé.

Les dépenses s'établissent à environ 117 000 € avec 30 000 € dédiés aux diverses aides en faveur des licenciés et des Comités Départementaux, ainsi qu'aux budgets alloués aux commissions d'armes et à la FDJ pour cette nouvelle saison.

La mise en œuvre de missions déléguées par arme faute de CTS est remplacée par l'embauche du CTF, Maître Raphaël DALL'OMO à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le coût en année pleine est budgétisé pour 35 000 €, en partie couvert par la demande de subvention ANS professionnalisation et le contrat de progrès FFE.

Les stages et leur encadrement qui ont largement impacté les dépenses la saison écoulée (+33 %) ont amené à passer de 90 à 100 € la participation des stagiaires car, même s'il reste très compétitif, le tarif hébergement de Quessoy a augmenté de 10 %.

7 500 € sont prévus pour l'achat de matériel, le Conseil Régional finançant ces achats à hauteur de 50 %.

Le niveau des réserves est, quant à lui, stabilisé à pratiquement une année de fonctionnement et permet de garder une situation financière saine.

C'est un budget maîtrisé, en espérant qu'il permettra, d'œuvrer efficacement pour le développement de la discipline avec le concours du nouveau CTF.

Monsieur Christian DUCOS remercie l'assemblée pour son attention, et se tient à sa disposition pour d'éventuelles questions.

**BUDGET PRÉVISIONNEL SAISON 2023/2024**

COMITE REGIONAL D'ESCRIME de BRETAGNE

<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
<b>Achats</b>		<b>Prestations de service</b>	
Matériel	7 500,00	Comptétitions	1 000,00
Equipement informatique,site internet	500,00	Formation cadres	2 500,00
Petit matériel	200,00	Participations hébergement Stagiaires	11 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 200,00</b>		
<b>Services extérieurs</b>			
Frais AG et CD	200,00	<b>TOTAL</b>	<b>14 500,00</b>
assurances	600,00		
CDOS 35 (salaires)	800,00		
Loyer	2 800,00		
<b>TOTAL</b>	<b>4 400,00</b>		
<b>Aides et Soutiens (décisions du Comité Directeur)</b>		<b>Subventions d'exploitation</b>	
Aide au Circuit E et C.M.	2 000,00	ANS 2023/2024	10 000,00
Commissions d'armes	9 000,00	Conseil régional contractualisation	4 000,00
Autres aides	3 000,00	Conseil régional subv matériel	3 750,00
Comités Départementaux	12 000,00	ANS Professionnalisation	12 000,00
Fête des Jeunes	4 000,00	<b>TOTAL</b>	<b>29 750,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 000,00</b>		
<b>Stages</b>		<b>Autre produits de gestion</b>	
Encadrement des stages (salaires)	9 000,00	FFE Contrat de progrès	15 000,00
Encadrement des stages (charges sociales)	2 000,00	Licences	57 000,00
Encadrement des stages (frais depct.)	1 500,00	<b>TOTAL</b>	<b>72 000,00</b>
Formation cadres	4 000,00		
Hébergement Stages	12 500,00		
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00</b>		
<b>Honoraires et rémunérations</b>		<b>Produits divers</b>	
Secrétaire	8 500,00	Produits financiers	750,00
Responsables des commissions	1 500,00	Divers	0,00
Salaire CTF	23 520,00	<b>Mobilisation Fonds propres</b>	<b>0,00</b>
Charges sociales CTF	6 780,00	<b>TOTAL</b>	<b>750,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 300,00</b>		
<b>Déplacements</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>117 000,00</b>
Membres du comité directeur	1 000,00		
Le CTF	3 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>4 000,00</b>		
<b>Autres charges de gestion</b>			
Journée MA	350,00		
Frais postaux et Télécom	300,00		
Frais bancaires	300,00		
Cotisation CROS Bretagne	150,00		
<b>TOTAL</b>	<b>1 100,00</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>117 000,00</b>		



## **Rapport d'activité** (*voir Rapport d'Activité en annexe*)

En l'absence de Conseiller Technique l'an passé, le rapport est fait par le président du CREB, aidé par le nouveau CTF Maître Raphaël DALL'OMO et les référents de la saison passée qui sont présents ou ont envoyé un document.

---

### **Votes** – Rapports moral, d'activité et financier / Budget prévisionnel

#### **Il est procédé au vote sur le rapport moral :**

- Pour : 111
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

#### **Il est procédé au vote sur le rapport d'activité :**

- Pour : 104
- Contre : 0
- Abstention : 7

Le rapport d'activité est approuvé à 104 voix sur 111 exprimées.

#### **Il est procédé au vote sur le rapport financier :**

- Pour : 111
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

#### **Il est procédé au vote sur le budget prévisionnel :**

- Pour : 111
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

---



## **Élections – Membre du Comité Directeur du Comité Régional**

Monsieur Patrice DHERBILLY, candidat déclaré, se présente à l'Assemblée.

Il est procédé au vote :

- Pour : 107
- Contre : 0
- Abstention : 4

Monsieur Patrice DHERBILLY est élu.

---

## **Information sur l'organisation sportive 2023/2024**

Maître Raphaël DALL'OMO informe l'assemblée des éléments suivants :

- Les commissions d'armes n'ont pas de référents à ce jour ;
- Tournée des clubs de l'Ille-et-Vilaine, Saint-Brieuc, Vannes et Pontivy et prochains déplacements dans les Côtes d'Armor et le Finistère, afin de faire connaissance et mobiliser les énergies ;
- Renforcement de l'arbitrage ;
- Résultats de la JNA régionale : inférieur à 30 % ;
- Résultats de la JNA départementale : 91 % ;
- Maintien des stages régionaux avec renforcement de l'équipe encadrante, avec état des lieux de l'ensemble des tireurs ;
- Regroupements par trimestre par arme, afin de fédérer les énergies ;
- Apport d'une assistance sur le projet sportif et rédaction du projet pédagogique pour validation.

Il remercie l'ensemble des collègues qui ont œuvré pour poursuivre les formations Animateurs et Éducateurs.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLOTURÉE à 13H10

À Rennes, le 07 octobre 2023

Le Président  
Philippe JÉGU

Le Trésorier  
Christian DUCOS